

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS POUR L'ANNÉE 2018

Je voudrais dire **en préambule** qu'au cours de l'année 2018, sous l'impulsion de notre président Jacques Cotton, nous nous sommes efforcés d'identifier les forces et les faiblesses de l'association. Nous en avons conclu qu'il était nécessaire de miser sur **l'innovation**, sans oublier toutefois nos valeurs essentielles : la défense des consommateurs, l'indépendance, le militantisme.

Notre association compte actuellement 874 adhérents. Le **nombre d'adhésions** comptabilisées en 2018 (260) a été supérieur au nombre d'adhésions comptabilisées en 2017 (244) ; en revanche, nous avons constaté sur la même période une baisse de 7% des ré-adhésions ; ces défections concernent pour l'essentiel des adultes jeunes. Nous supposons que, une fois leur litige réglé, ils ne jugent pas utile de rester adhérents : ils sont consommateurs de nos services, mais ils ne sont pas encore militants, il nous faudra les convaincre !

Le **nombre de nos bénévoles** est passé de 46 en janvier 2018 à 63 au 31 décembre.

Les conseillères et conseillers ont traité 757 dossiers dans les permanences et en ligne.

Nos enquêteurs ont été mobilisés à plusieurs reprises, nos dernières enquêtes ont concerné les circuits courts, les vélos électriques, les produits biologiques.

Nos "Représentants des usagers" œuvrent dans différents établissements de santé du département pour y défendre les droits des usagers et la qualité des soins.

Souhaitant nous investir davantage dans le domaine environnemental, nous avons créé, en septembre dernier, un "**Groupe Environnement**" composé d'une dizaine de bénévoles. Les "captages d'eau prioritaires" du département et les mesures qui sont prises pour les protéger des pollutions sont l'objet de leurs premiers travaux. Nous attendons de notre groupe environnement qu'il soit lanceur d'alertes et qu'il intervienne efficacement au sein des instances compétentes du département, devenant un acteur local incontournable quant à la défense des intérêts des citoyens.

Une de nos bénévoles est **administratrice de l'AGLCA** (Agence pour la Gestion, la Liaison et le Conseil aux Associations, au sein de laquelle se trouvent nos locaux et qui gère la salle où nous nous trouvons actuellement).

Notre président Jacques Cotton nous représente auprès de la **Commission Départementale des Aménagements Commerciaux (CDAC)** qui délivre les autorisations d'ouverture de magasins ou commerces d'une surface supérieure à 1000 m².

En 2018, nos bénévoles se sont mobilisés pour représenter l'UFC-Que Choisir de l'Ain à l'occasion de diverses manifestations comme :

- le **Printemps des Consommateurs**
- la **Rentrée des associations.**

Nous avons organisé, en Novembre, avec la participation de Madame Lebey, juriste, une **conférence-débat sur la fin de vie (directives anticipées)** : elle a été très appréciée du public, en ont témoigné les nombreuses et intéressantes questions de la salle.

Nous avons fait paraître, en 2018, 2 numéros de notre revue interne "**Ain Conso**" : la maquette s'est modernisée, le contenu s'est enrichi d'une page santé.

Notre association locale met tout en œuvre pour répondre à la demande des adhérents-bénévoles en matière de **formations**. En 2018, les stages proposés ont eu pour thématiques :

- "Formation à l'accueil et à la prise de rendez-vous sur le logiciel Gestal",
- "Découverte de l'UFC-Que Choisir",
- "Comment animer un groupe de consommateurs",
- "Formation des conseillers litiges à l'assurance-emprunteur, à la copropriété".

Notre secrétaire salariée, Fabienne Sabatier, a bénéficié quant à elle d'une formation sur notre logiciel intitulée "nouveau parcours Gestal".

Nous avons participé activement aux travaux de l'**Union Régionale Rhône Alpes** de l'UFC-Que choisir (en passe de devenir l'Union Régionale Auvergne Rhône Alpes) où nous sommes en relation étroite avec d'autres associations locales ; ceci permet d'envisager une mutualisation de certains moyens, je pense notamment au recours éventuel à un juriste susceptible de répondre aux questions de nos conseillers litiges. Au sein de la composante santé de l'Union Régionale, nos représentants des usagers ont contribué à élaborer une plaquette traitant des "**Perturbateurs endocriniens**" (plaquette que nous envisageons de diffuser à court terme).

Au plan national, nous participons chaque année en Juin à l'**assemblée générale** de notre Fédération ; en septembre, notre président s'est impliqué dans une démarche nationale intitulée "**Etat des lieux du Mouvement**" : recueil des particularités et des difficultés éprouvées au sein de toutes les associations locales ; il est prévu, après synthèse de ces données, d'élaborer un nouveau projet associatif global.

Pour travailler dans les meilleures conditions, nous avons fait l'**acquisition d'un système de téléconférence** (on appelle cela une pieuvre) qui nous permet, si besoin, de dialoguer à distance - jusqu'à 7 interlocuteurs distants peuvent communiquer simultanément avec notre salle de réunion. C'est une économie notable de temps et de frais de transport. Pour la petite histoire, notre président a voulu baptiser notre pieuvre "Joséphine", il ne nous a malheureusement pas encore éclairés quant aux motivations profondes de ce choix ...

Toujours dans le domaine matériel, le **logiciel Gestal** mis en place par notre fédération et utilisé par toutes les associations locales est devenu un outil incontournable aussi bien en ce qui concerne la gestion de notre association que pour le traitement des litiges qui nous sont soumis.

Je dirai en **conclusion** que cette année 2018 aura été riche pour notre association en initiatives et réalisations de toutes sortes ; ainsi, nous avons résolument tourné le dos à la période de turbulences qui avait marqué l'année 2017. Il faut en remercier avant tout nos bénévoles qui se sont impliqués avec enthousiasme ; il faut aussi en remercier aussi notre président Jacques Cotton qui nous a fait partager sa volonté de redresser la barre et son dynamisme !